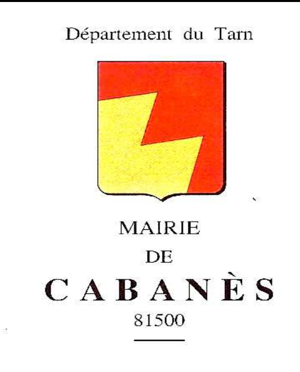


Le Cabanessois

Le Cabanessois – Bulletin municipal de la commune de CABANES (81500)
Numéro 3 - Edition d'Octobre 2009.

♦ Editorial ♦

Le mot de Madame le Maire,

Ouverture de la Mairie au Public:
Le Mardi de 13 h 30 à 16 h
Le Jeudi de 13 h 30 à 18 h

Permanences de Madame le Maire:
Les Mardi et Jeudi de 13 h 30 à 15 h

Location Salle des Fêtes:
Régisseur:
Mme Christel DOS SANTOS,
Secrétaire de Mairie.

Tél: 05.63.42.04.34
Fax: 05 63 42 03 32

Cette rentrée d'automne 2009 s'annonce mouvementée et laborieuse. Nos projets sont en train de prendre forme.

Comme nous vous l'avions annoncé, les fenêtres avec double vitrage ont été placées durant le mois de Septembre et le parquet a été posé dans la salle du Conseil et dans le bureau du Maire.

Notre bâtiment communal est maintenant pratiquement entièrement rénové. Le dernier projet à réfléchir pour 2010 vise à remplacer les volets du rez de chaussée.

Vous avez pu constater que tous les platanes de la VC 9 ont été élagués. Trois platanes et quatre peupliers ont du être abattus pour permettre de mettre en œuvre le projet d'enfouissement et d'aménagement de la VC 9 au centre bourg.

Ces travaux d' enfouissement des réseaux ont débuté entraînant quelques désagréments pour nos concitoyens, ce dont nous vous demandons de nous excuser.

Nous espérons que les travaux d'enfouissement seront terminés pour les fêtes de fin d'année, ce qui nous permettra de mettre en place des illuminations, à l'église , le long de la voie communale et sur la place de la Mairie. Ces illuminations seront cette année peut-être encore très modestes mais nous ferons au mieux selon nos moyens.

Ce bulletin, le 3ème depuis le début de notre mandat, a pour but de vous tenir informés de tout ce qui se fait dans notre commune, des projets du Conseil, de la vie associative, mais aussi de la réglementation en vigueur que nous vous demandons de respecter en tant que citoyens pour le bien de la communauté.

Je ne veux pas paraître trop rigide et contraignante, mais au vu des entretiens que j'ai pu avoir avec certains d'entre vous, notre village grossissant très vite, je pense qu'il est nécessaire que chacun prenne conscience que même en milieu rural tout n'est pas permis.

Je reste à votre disposition et vous dis « à très bientôt ».

Colette BLATGE

Voici le Prêt à poster illustré de CABANES

(vous pouvez vous le procurer à la Mairie au prix de 8,60 € le paquet de 10 enveloppes)

Les Travaux réalisés dans notre commune au cours de cette année

Travaux	Calendrier des réalisations
Voirie: ►Réfection de la VC2: (allant de la Favarié au pont de Poney City). Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de communes qui a la délégation de compétence sur la voirie principale de notre commune, ►Création d'un pont entre la VC3 et le chemin desservant l'entreprise PEZOUS, et réparation d'une portion endommagée de ce chemin, ►Rebouchage des trous et bas cotés abimés sur l'ensemble des voies goudronnées de la commune, ►Réparation du chemin de terre communément dénommé « du château d'eau »,	⇒ **1er semestre 2009** ⇒ **octobre 2009** ⇒ **1er semestre 2009** ⇒ **mai 2009**
Le bâtiment de la mairie: ►Remplacement des huisseries du rez de chaussée du bâtiment principal, ►Remplacement des huisseries du secrétariat et de la salle des archives, ►Rénovation du sol de la salle du conseil municipal et du bureau du Maire, avec la mise en place d'un parquet isolant.	⇒ **septembre 2009** ⇒ **octobre 2009** ⇒ **octobre 2009**
Signalisation: ►Mise en place de la nouvelle signalisation au niveau du village (suite à l'enquête réalisée auprès des habitants de la commune fin 2008): les nouvelles limites du village ont été adoptées par arrêté de Madame le Maire du 21 Septembre 2009.	⇒ **1er semestre 2009**
Enfouissement des réseaux: ►Abattage et dessouchage d'arbres (3 platanes, 4 peupliers et 1 frêne), élagage des platanes le long de la VC9, émondage des peupliers derrière la salle des fêtes. ►Travaux d'enfouissement des réseaux (EDF, télécom, éclairage public). ►Eclairage public: mise en place des candélabres.	⇒ **septembre 2009** ⇒ **octobre à décembre 2009** ⇒ **décembre 2009**

Informations sur la voirie

Suite à la réunion qui s'est tenue à CABANES le 1er Septembre 2009, entre la Direction des routes du Conseil Général et Madame le Maire, il est envisagé dans un premier temps d'instituer une limitation de tonnage à 19 Tonnes sauf riverains sur la section de voie RD 47 au lieu-dit « Côte de l'Arnaude ». Après 1 an de mise en application de cette mesure, un bilan sera effectué et si nécessaire il sera envisagé le talutage de l'intérieur du virage le plus dangereux.
Par ailleurs, en ce qui concerne le carrefour de la RD 14 et la VC 9, il sera mis en place une pré-signalisation « CABANES » afin de renforcer la perception du carrefour pour les usagers en provenance de DAMIATTE.

♦ Forum ♦

« Quelques rappels sur la réglementation en vigueur »

La divagation d'animaux :

Nous rappelons qu'il existe une réglementation à ce sujet. Outre les morsures par des animaux soumis à déclaration, il existe un risque de provocation d'accidents sur la voie publique. En dehors des jours d'ouverture de la Chasse, les chiens errants seront systématiquement confiés le jour de leur capture au refuge du Garric.

La réglementation de l'activité cynégétique au regard de la sécurité publique

(extrait de l'arrête préfectoral du 2 décembre 2002) :

Article 1er: « ... Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une route, chemins ou voies ferrées et navigables, de tirer dans cette direction ou au dessus, il est également interdit de tirer en direction de lignes de transport électrique ou de leurs supports.

Il est également interdit à toute personne, placée à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général et des habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardins) ainsi que des bâtiments et constructions dépendants des aéroports de tirer en leur direction. »

Le tri des ordures ménagères = un geste éco citoyen
Mode d'emploi

LES RECYCLABLES
(conteneurs jaunes)

- **Bouteilles et flacons en plastique** : (lait, huile, combustibles de chauffage, produits d'entretien ménager, lessive, produits de toilette…,)
- **Briques de lait, cartons, journaux et magazines**,
- **Boîtes métalliques**,...,

(Pensez à plier les cartons!!)

LES ORDURES MENAGERES
(conteneurs verts ou bordeaux)

- **Déchets alimentaires**,
- **Pots de yaourts**,
- **Polystyrène**,
- **tubes de dentifrice**,...,

(Pensez à mettre les déchets alimentaires dans un sac !!)

LES ENCOMBRANTS
(à apporter à la déchetterie)

- **Encombrants, gravats, métaux,**
- **Huiles minérales et végétales, solvants, peintures,...,**
- **Batteries, piles, huiles de vidange**
- **Electroménager, hifi, informatique,...,**
- **Textiles,**
- **Radiographies,**
- **Les végétaux, le bois,...,**

LE VERRE
(récup' verre)

- **Tout contenant en verre**
  Bouteilles, conserves,..

(pensez à enlever les capsules en métal)

Les déchetteries de proximité mises à votre disposition par le syndicat TRIFYL:

- Plateforme de Guitalens-L'Albarède (Route de Varagnes):
  Ouverture : mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- Plateforme de Graulhet (Zone Industrielle):
  Ouverture tous les jours sauf Dimanche de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45

Nous rappelons qu'il est formellement interdit sous peine d'amende de déposer des huiles de vidange près des containers

L'actualité

APPEL A CANDIDATURE

La mairie de Cabanès recrute à compter du 01.01.2010 un Adjoint technique 2ème classe
à raison de 2 heures hebdomadaires pour pourvoir aux tâches ménagères du bâtiment communal.
Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à la mairie de Cabanès, à l'attention de Madame Le Maire avant le 30/10/2009.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Nous informons la population que depuis le 28/06/2009 et suite aux directives préfectorales, les demandes de passeport biométrique se feront uniquement dans certaines mairies parmi lesquelles : Gaillac – Graulhet — Lavaur quel que soit le domicile du demandeur.

Pièces à fournir :
- copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, EDF, quittance loyer, impôt revenu)
- 2 photos d'identités
- 1 timbre fiscal à 88 € pour les personnes majeures, 44 € pour les mineurs de 15 à 18 ans, 19 € pour les moins de 15 ans.

INFORMATION IMPORTANTE:

Le Conseil Municipal a décidé de garder les arbres abattus lors des travaux de préparation du chantier d'enfouissement des réseaux, et ce, afin d'en faire bénéficier les habitants de la commune.

Les personnes intéressées pour récupérer du bois de chauffage sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant le 30 octobre 2009 .

GRIPPE A H1N1

La nouvelle grippe A/H1N1 est une infection humaine par un virus grippal. Ce virus est différent du virus H1N1 de la grippe saisonnière.

Les symptômes de la grippe A H1N1 sont les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : ***fièvre, courbatures, fatigue, toux.***

La contamination se fait de la même manière que celle de la grippe saisonnière :

par voie aérienne (toux, éternuement, postillons)
par le contact rapproché avec une personne infectée (embrassade, poignée de mains)
par le contact avec les objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : poignée de porte).

Il faut donc :
- Eviter tout contact avec une personne malade
- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydro alcoolique
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussez ou éternuez (mouchoir que vous devez jeter dans une poubelle)

En DECEMBRE à CABANES

La journée du Téléthon (5 Décembre 2009)

Pour 2009, les Associations de Fiac et Cabanès ont souhaité innover.
Le départ de la classique Randonnée pédestre sera donné à Cabanès, Fiac nous offrira les traditionnelles boissons et petites douceurs à mi parcours avant de repartir pour Cabanès où se tiendra un « Marché du Téléthon » avec la participation des producteurs et artisans locaux.
La Mairie de Cabanès offrira l'apéritif et le vin chaud.
Dynamic Danse Cabanessoise organisera la soirée dansante.
Pour ceux qui voudront se restaurer sur place un repas froid sera proposé pour une somme modique. Il sera indispensable de vous inscrire.
Un tract sera distribué fin Novembre dans vos boîtes aux lettres, il vous précisera les noms des personnes à contacter.

L'équipe de la Paroisse Saint-Etienne de Cabanès organisera cette année encore la traditionnelle veillée de Noël.

Elle vous en communiquera les modalités très bientôt.

♦ *La vie des associations de la commune* ♦
« L'information de vos associations communales »



« PAPYRUS ».

Au cours de l''Assemblée Générale de « **PAPYRUS** » qui s'est tenue le 11 Septembre 2009, il s'est manifesté une forte volonté des membres actifs et des adhérents de donner un nouvel essor à l'Association.

Le tarif de l'adhésion reste inchangé : 10 € annuel par famille

Nouveaux horaires d'ouverture de la salle de lecture :

Mardi de 15 h à 18 h, 1er et 3ème Samedi du mois de 15 h à 18 h.

Projets en cours de réflexion : La Journée du Livre, Initiation à la peinture, Animation pour les enfants pendant les vacances scolaires, Expositions,…

Participation de l'Association à la Journée du Téléthon du 5 Décembre. L'association tiendra un stand de vente de livres au Marché. La moitié des recettes sera reversée à l'AFM.



L'AMICALE DES CHASSEURS

■ **13ème Fête de la Chasse et de l'amitié** : **25 AVRIL 2010**,
Inscriptions à partir du 17 janvier 2010: messe animée, repas spectacle, bal musette, concours de danse, pétanque et belote gratuits.
■ **Ball trap annuel** : **19 et 20 Juin 2009**, planches primées, coupe de Cabanès.
■ **La Fête de l'amicale** : **3 Juillet 2010**,
■ **Lotos inter-associations** : 7 **Novembre 2009; 19 Décembre 2009; 20 Février 2010.**

SPORT LOISIRS CULTURE CABANESSOIS

Notre association a repris son activité du jeudi soir depuis le 10 septembre 2009.
De nouvelles adhérentes ont déjà rejoint le groupe de la saison dernière pour pratiquer pendant une heure une gymnastique douce et réparatrice
Il reste encore des places; vous pouvez nous rejoindre tous les jeudis soirs, à la salle des fêtes du village pour vous inscrire. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Notez sur vos agendas la date du **05 juin 2010**: notre association organise sa traditionnelle randonnée nocturne. Nous vous en reparlerons.
Vous pouvez nous contacter au 05-63-34-36-96 (à partir de 19 heures).



LE COMITE DES FETES

Le **Comité des Fêtes** repart pour une nouvelle saison. Il compte sur vous pour l'encourager et le suivre dans les manifestations préparées pour vous distraire et animer notre petit village.
Les Lotos : 07 Novembre 2009
19 Décembre 2009
20 Février 2010
Participation à l'animation de **la journée du Téléthon** le 5 Décembre 2009
Après le succès de l'année dernière, un **après-midi récréatif** (goûter, spectacle de Noël) destiné aux enfants de la Commune âgés de moins de 10 ans sera proposé le **12 Décembre 2009** par le Comité en partenariat avec la Mairie
Soirée Théâtre le 6 Février 2010.
Les dates des manifestations pour le reste de la saison vous seront communiquées dans le journal.

DYNAMIC DANSE CABANESSOISE



Reprise des cours le 16 Septembre 2009 tous les Mercredis de 20 h 30 à 22 h 30.

Nouveauté : Cours de Folklore

Participation à l'animation du Téléthon du 5 Décembre 2009

Samedi 23 Janvier 2010 : Bal avec « Tarn Musette »
Samedi 27 Mars 2010 : Repas Poule au Pot animé par « Tendance »